

LES PIEDS DANS L'EAU

GARD

Inscriptions
à partir du
4 avril 2023



Du samedi 8 juillet au lundi 17 juillet 2023
Du lundi 14 août au dimanche 27 août 2023

Sports et activités aquatiques au bord de mer.

Situation

Situé dans le département du Gard, et à la limite de l'Hérault, le Grau du Roi est une des destinations phares de la côte méditerranéenne. On y vient pour la plage, les plaisirs de la glisse et les paysages de Camargue

Cadre de vie

En front de mer, avec un accès direct à la plage du Boucanet, le centre est idéalement situé pour profiter pleinement d'un séjour balnéaire. Sa situation permet d'accéder à pied à la plupart des activités. Sur place Terrains de tennis, football, basketball et volleyball sur place.

Activités

Voile : une séance, encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat pour apprendre les bases de la navigation et faire le plein de sensations fortes.

Canoë : une séance, encadrée par des moniteurs diplômés pour apprendre à gérer son embarcation et à se diriger.

Parcours aventure : dans un cadre ombragé entouré par la mer et l'étang du Ponant, les enfants pourront évoluer sur plus de 140 ateliers ludiques et variés : tyroliennes, ponts de singe, sauts du lémurien, lianes volantes, filets d'embûche ou encore passerelles...

Promenade en maxi-catamaran : une occasion unique de naviguer à bord d'un catamaran et de goûter aux plaisirs de la voile.

Sortie d'une journée dans le parc aquatique Espace Grand Bleu à la Grande Motte : sensations fortes assurées avec les toboggans, la rivière rapide, les cascades et la piscine à vagues.

Sortie au Seaquarium au Grau du Roi : aquarium géant qui propose un parcours varié passant des poissons méditerranéens aux poissons tropicaux puis du bassin des méduses au tunnel des requins. Frissons garantis !

Nombreuses sorties à la mer : plage attenante au centre donc accessible directement avec baignades et jeux de plage.

Sortie au Grau du Roi ou à La Grande Motte : arpenter les rues de ces stations balnéaires de Provence pour une séance de shopping souvenirs.

Sans oublier :

Les animateurs(trices) proposeront de multiples animations tout au long du séjour, selon le planning et les souhaits des jeunes : activités manuelles et d'expression, jeux sportifs, grands jeux, veillées à thème...

Le petit + du séjour

Centre avec vue sur la mer et accès direct à la plage.



Transport

Le transport en car grand tourisme au départ de Reims.

Tarifs 2023

Tarifs quotidiens en fonction des revenus et du lieu du séjour, éligibles aux aides de la C.A.F. Règlement en espèce, chèque, carte bleue ou ANCV. Disponibles lors de l'inscription.

Extraits des conditions générales d'inscriptions

- Le nombre de places par séjour étant limité la Ville de Reims se réserve le droit de valider en priorité les inscriptions des enfants rémois et parmi ceux-ci, ceux n'ayant pas bénéficié récemment d'un de ses séjours.
- Les programmes d'activités ou sorties indiqués sont susceptibles d'être modifiés en cas d'impondérables ou si toutes les conditions ne sont pas réunies pour la sécurité ou le bien-être des enfants. Ces ajustements ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.
- Seules les personnes référencées dans la fiche sanitaire ou par écrit, ont la possibilité de reprendre l'enfant. Aucun mineur ne sera autorisé à repartir seul (ou avec un mineur) au moment du retour à Reims.
- La Ville de Reims peut être amenée à fermer ou supprimer un séjour pour des raisons indépendantes de sa volonté (nombre d'inscrits insuffisant, raisons de sécurité, contraintes sanitaires...).
- Toute annulation de départ émanant de la famille devra être effectuée par écrit 10 jour au moins avant le départ, au-delà de ce délai aucun remboursement ne sera effectué (sauf motif médical dûment justifié).

Conditions générales de séjours complètes sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au 21 rue du Temple.

Documents : à fournir OBLIGATOIREMENT (lors de l'inscription)

- Notification des droits aux prestations familiales (CAF ou MSA) de moins de 3 mois avec la composition de la famille et le quotient familial
- Pour les non-allocataires : la photocopie de l'avis d'imposition N sur les revenus N-1
- Dossier d'inscription complet et signé (renseignements d'ordre sanitaire)
- Photocopie des vaccinations à jour
- Photocopie de l'attestation de la Sécurité Sociale ou de l'attestation de CMU
- Un acompte de de 5€ pour les séjours à Villers-Allerand et 30 € pour les autres séjours par enfant.

En fonction de la situation :

- Originaux des bons de vacances CAF ou MSA
- Justificatif de la participation éventuelle de l'employeur
- Si prise en charge par le DRED, ou autres organismes, fournir l'attestation.



Il n'est pas possible de faire des photocopies au 21 rue du Temple et tout dossier incomplet sera refusé.

Documents spécifiques à ce séjour

- Charte du bien vivre ensemble
- Pass nautique ou attestation de natation conforme à ce Pass (à réaliser en piscine) – disponible sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au 21 rue du Temple.

Inscriptions : au 21 rue du Temple

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 18h45

Tram A et B, Bus 11, Citybus : arrêt Boulingrin

Dossier d'inscription sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au 21 rue du Temple.

03 26 77 78 79

infosloisirs@reims.fr

www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances